

Construction et Rénovation

L'opération programmée du **42 avenue du Général MANGIN**, sur le quartier d'Haussonville comprend la démolition de l'extension située au rez-de-chaussée de l'ancien Foyer de Personnes Agées, la réhabilitation du bâtiment existant et la construction de logements collectifs. Les études de maîtrise d'œuvre ont été confiées à l'Agence d'Architecture Hervé Graille.

Un terrain de 3 945 m² va, pour sa part, accueillir un projet de 72 logements neufs.

• Réhabilitation : bâtiment collectif de 32 logements sur 4 étages



Bâtiment existant rénové

Il existe une très forte demande de logements adaptés aux personnes avançant en âge, au sein du quartier d'Haussonville. Force est de constater qu'aujourd'hui aucun bâtiment de notre patrimoine ne dispose d'ascenseur. Bien que l'Office ait des logements accessibles sur d'autres secteurs et communes, les habitants d'Haussonville sont très attachés à leur quartier et souhaitent y rester. Ils y ont leurs repères, leurs habitudes et ont tissé au fil des années des liens forts entre habitants.

Aussi, pour répondre à cette demande et proposer une nouvelle offre à cette tranche de la population, des logements adaptés vont être proposés ainsi qu'un espace de rencontre dans la salle « André et Madeleine Gruyer » située au rez-de-chaussée du bâtiment.

Le programme sera composé de : 32 logements dont 4 T1 de 39 m², 14 T2 de 45 à 46 m² et 14 T3 de 69 à 73 m².

• Construction : 3 bâtiments collectifs de 2 étages abritant 40 logements



Bâtiment neuf

Afin de favoriser la mixité et le vivre ensemble, de faire se côtoyer les générations et situations il est proposé de décliner le programme suivant :

- 2 bâtiments réservés, en partie, aux associations AFTC (association française des traumatisés crâniens) et ARCHE. Chaque bâtiment offrira des lieux de vie communs (cuisine/ séjour/ espace de travail) et des studios équipés d'une salle de bain et d'une kitchenette.

- 15 T1 bis et 3 T2 pour des étudiants
- 3 T2 et 6 T3

Le démarrage des travaux se fera au premier semestre 2019 avec une livraison prévue fin 2020.

Des bons qui font du bien

La distribution des bons de 30 euros dans les mairies de quartier, au CCAS et à l'hôtel de Ville de Nancy, destinés aux seniors de plus de 65 ans et non imposables, a débuté le **6 novembre 2018** et se poursuivra jusqu'au **jeudi 13 décembre 2018**.

Informations pratiques :

CONDITIONS d'OBTENTION

- Avoir 65 ans ou plus
 - Habiter Nancy
 - Être non imposable (avant correction)
- Un bon d'achat est remis par ménage.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile (dernière facture EDF ou une quittance de loyer)
- L'avis de non imposition 2018 sur les revenus 2017.

JOURS DES RETRAITS

Mardi et jeudi 8h30-12h / 13h30-16h30

LIEUX DE DISTRIBUTION DES BONS D'ACHAT

- Au CCAS 5-7 rue Léopold Lallement à Nancy.
- Dans une Mairie de quartier
- À l'Hôtel de Ville de NANCY entrée rue Pierre Fourier (demander le point d'accueil CCAS).

- Mairie de quartier Saint-Pierre, 71 avenue De Lattre de Tassigny.
- Mairie de quartier Haussonville, 40 bis rue Joseph Laurent.
- Mairie de quartier Plateau de Haye, rue Dominique Louis
- Mairie de quartier Mon Désert, 6 rue de Mon Désert.

**VALIDITÉ DU BON :
JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Le bon est valable dans des magasins identifiés par une liste qui sera remise au moment de la délivrance du bon. Pour des informations complémentaires 03 83 39 03 48.

Sur la bonne voie



Réduire ses déchets, c'est limiter la quantité de déchets à incinérer, recycler ou enfouir, protéger notre environnement et notre santé, mais aussi faire des économies. Les Grands Nancéiens sont sur la bonne voie : entre 2009 et 2015, les habitants de la Métropole ont réduit de 7 % leur production de déchets, et 88 % d'entre vous sont prêts à changer leurs habitudes de consommation et de prévention des déchets.

Pour vous débarrasser d'un objet : ne jetez plus ! Des solutions simples et faciles existent pour éviter cela : **réparer, revendre, réutiliser...**

MODE D'EMPLOI.

Le réemploi, c'est donner une seconde vie aux objets dont on ne se sert plus. Cela permet notamment :

- d'économiser des ressources naturelles et de l'énergie nécessaires,
- de soutenir l'emploi local en favorisant le travail des entreprises et artisans de proximité,
- de faire des économies en achetant à moindre coût,
- d'être solidaire en soutenant les associations caritatives.

COMMENT FAIRE ?

Avant de le jeter, vous pouvez :

- le (faire) réparer,
- le donner à une personne de votre entourage ou à une association caritative,
- le vendre d'occasion,
- le réutiliser en détournant les objets de leur usage premier avec un peu de créativité.

VOUS CHERCHEZ UN OBJET ?

Avant d'en acheter un neuf, pensez à :

- emprunter ou louer du matériel destiné à un usage occasionnel.
- acheter d'occasion dans les dépôts-ventes, les brocantes, les marchés aux puces et les petites annonces qui proposent toutes sortes d'objets à des prix défiant toute concurrence !
- troquer gratuitement contre d'autres objets d'occasion.
- privilégier la qualité en investissant dans des produits robustes et si possible réparables. En entretenant régulièrement vos équipements, vous prolongez également leur durée de vie.

Pour vous aider, la Métropole met à votre disposition un annuaire qui regroupe plus de 300 acteurs intervenant sur le territoire en faveur du réemploi. Rendez vous sur le site de la Métropole du Grand Nancy : www.grandnancy.eu/vivre-habiter/dechets/trier-et-reduire-ses-dechets/

Maison Individuelle



*Accessible sous conditions de ressources plafonnées

DERNIÈRE OPPORTUNITÉ

170 000 €*

LOGEMENT NEUF LABELLISÉ QUALITEL

Aux portes de Nancy, dans une commune dynamique, bénéficiez du privilège de la location accession pour devenir propriétaire à Maxéville d'une maison de 96 m².

CONDITIONS FINANCIÈRES TRÈS AVANTAGEUSES

Bénéficiez d'un PAS (Prêt à l'Accession Sociale) et d'une subvention de la Métropole du Grand Nancy.

Vous emménagez immédiatement, installez votre famille dans les 4 chambres spacieuses et profitez d'un beau séjour.

LES PLUS

Emplacement de stationnement, Jardin exposé plein sud.

SITUATION PRIVILÉGIÉE

- Tous les commerces à proximité,
- Parc de la Pépinière à 5 minutes,
- Accès autoroute en 3 minutes
- À deux pas du Faubourg des 3 Maisons.

CONTACTEZ-NOUS !

03 83 36 42 20 - www.le-nid.fr

Pour visiter votre future maison et obtenir de plus amples informations.



PROGRAMME LABELLISÉ PAR LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Retrouver toutes les informations, actualités et publications sur le site internet de l'office :

www.omhgrandnancy.fr



Suivez-nous sur notre page Facebook **OMH du Grand Nancy.**

Likez ! Partagez ! Commentez !



Votre lettre d'info est éditée à 7 000 ex.
Directeur de la publication : Frédéric RICHARD.
Photos : OMh Grand Nancy/ Rédaction : Isabelle RICCI DEGRAEVE. Impression : OMh Grand Nancy.
Mise en page et graphisme : La Maison Chabane/ Novembre 2018. Dépôt légal ISSN : 2491-8482.

